



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 9 Mai 2017 une note d'information préliminaire simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 8 956 491 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Freyssima Maroc, Cegelec SA Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, Checom SA Maroc, SOLSIF Maroc SA et la succursale Terre Armée Maroc¹.

Le prix de souscription sera fixé le 22 Mai 2017.

La note d'information préliminaire simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2017 » et leurs règlements;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI ;
- Le Document de Référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017 sous le numéro D. 17-0109.

L'intégralité de la note d'information préliminaire simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines ainsi qu'auprès de BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l' AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/013/2017

¹ sous réserve de l'obtention de l'accord de l'office des changes.